

4MTec Consulting
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 24 rue Ledru Rollin
92150 SURESNES
531 202 851 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 août 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2026

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2026 s'élevant à 26 866 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 26 866 euros

A titre de dividendes aux associés 20 064 euros
Soit 25,08 euros par part

Le solde 6 802 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 746 125 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 064 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans un délai de 9 mois à compter de la date de clôture.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

CAE

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

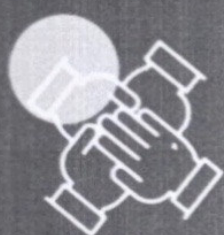
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 août 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance





RH



PATRIMOINE



SANTÉ



CONSEIL



AUDIT



JURIDIQUE



DATA



GESTION



Clemat d'Espu

Comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

S.A.R.L. 4MTec Consulting

24 rue Ledru Rollin

92150 SURESNES

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

S.A.R.L. 4MTec Consulting

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

	Valeur au 30/06/2026			% de l'actif	Valeur au 30/06/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0.31		0.25
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	13 600.00	10 800.00	2 800.00		2 800.00	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				9.40		0.21
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	95 899.37	10 111.37	85 788.00		2 413.74	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières						0.55
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					6 240.00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	109 499.37	20 911.37	88 588.00	9.71	11 453.74	1.01
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					2 974.46	0.26
Créances (2)				30.00		19.07
Créances Clients et comptes ratt.	265 763.60		265 763.60		196 685.34	
Autres créances	7 957.57		7 957.57		19 804.54	
Charges constatées d'avance	1 231.95		1 231.95		373.15	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				32.12		57.45
Actions propres						
Autres titres	305 381.22	12 403.73	292 977.49		652 031.92	
Instr. financiers à terme, jetons dét.	29 646.84		29 646.84	3.25	29 646.84	2.61
Disponibilités	226 101.08		226 101.08	24.78	222 048.72	19.56
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	836 082.26	12 403.73	823 678.53	90.29	1 123 564.97	98.99
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	945 581.63	33 315.10	912 266.53	100	1 135 018.71	100

(2) Dont à moins d'un an

274 953.12

BILAN PASSIF

S.A.R.L. 4MTec Consulting

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

	Valeur au 30/06/2026	% du passif	Valeur au 30/06/2025	% du passif
Capital (dont versé : 40 000.00)	40 000.00	4.38	50 000.00	4.41
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		81.59		88.73
Réserve légale	5 000.00		5 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	739 322.58		1 002 157.18	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	26 865.53	2.94	-26 834.60	-2.36
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	811 188.11	88.92	1 030 322.58	90.78
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	40 220.33	4.41	37 355.09	3.29
Dettes fiscales et sociales	48 344.63	5.30	67 341.04	5.93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 513.46	1.37		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	101 078.42	11.08	104 696.13	9.22
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	912 266.53	100	1 135 018.71	100

(1) Dont à moins d'un an

101 078.42